

VILLIERS VINEUX
Séance du 23 octobre 2018
S 008-2018

<p>Convocation du 12 octobre 2018 12 octobre 2018</p>	<p>L'an deux mil dix-huit et le vingt-trois octobre à vingt heures trente minutes, Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M. FERRAG Kamel, Maire</p> <p>Présents : MM.FERRAG Kamel - HUGOT Yves - SPINELLE François - JOFFRIN Laurent LECOMTE Franck - JAMBON Éric - PIERRON Morgan - ARVIN-BEROD Nicolas</p> <p>Mme : DEVAUX Virginie - DEVILLAINE Joëlle</p> <p>Absent excusé : BUISSON Aurore</p> <p>Mme BUISSON Aurore a donné pouvoir à Mme DEVAUX Virginie pour la représenter à la réunion de Conseil, de prendre part à toutes les délibérations, d'émettre tous votes et signer tous document.</p> <p style="text-align: right;">Secrétaire de séance : Mme DEVILLAINE Joëlle</p>
	<p>Lecture du procès verbal de la séance du 11 septembre 2018 est donnée et est adoptée à l'unanimité.</p>
<p>Convention SDIS / Commune</p>	<p>Le SDIS nous propose d'une part une évolution du règlement opérationnel qui précise le cadre d'emploi opérationnel des CPI, et d'autre part, une nouvelle convention relative à la gestion administrative et financière des CPI non intégrés au corps départemental.</p> <p>Le Conseil Municipal attend le devenir du CPI, pour s'engager dans cette convention.</p> <p>D'autre part, notre employé communal est au Centre de Secours de Saint Florentin et peut intervenir pendant son temps de travail sur Villiers Vineux.</p> <p>Le SDIS est en cours d'élaboration d'une convention avec eux et les collectivités afin que lors des sorties sur une intervention ou lors de formation, du Sapeur, la commune soit indemnisée sur la base de la vacation.</p> <p>Le Conseil Municipal est en attente de cette convention.</p>
<p>Devis entretien</p>	<p>Nous avons demandé un devis à l'entreprise CHARONNAT pour estimer le montant de l'entretien des bâtiments de la commune.</p> <p>Le devis de base est de 870 € TTC avec des options en suppléments pour les voilages, pour le nettoyage des fenêtres...etc.</p> <p>Le Conseil Municipal ne souhaite pas adhérer à ce système et proposera une nouvelle organisation à notre agent d'entretien lors du renouvellement de son contrat le 31 décembre prochain.</p>
<p>REPAS DES AINES NOEL DES ENFANTS</p>	<p>Nous avons eu les propositions du traiteur « le p'tit flo » pour le repas des anciens qui aura lieu le samedi 15 décembre 2018.</p> <p>Le choix se porte sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kir royal et ses mises en bouches • Aumônière de ris de veau aux morilles • Pause fraîcheur • Tournedos de taureau crème de st nectaire et sa garniture de légumes • Millefeuille au praliné, gelée de fruits de la passion et chantilly au Combava <p>Le Noel des enfants aura lieu le dimanche 16 décembre.</p>
<p>QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Monsieur le maire fait le point sur la réunion qui s'est tenue avec la Gendarmerie le 15 septembre 2018. ✓ Nous arrivons à la fin des diagnostics du SPANC ✓ Concernant le logement 10 bis grande rue, nous devons souscrire une assurance dommage ouvrage pour une cotisation provisionnelle de 4 000 € HT. Le Conseil Municipal accepte cette assurance. ✓ Nous allons demander un devis à l'entreprise MANSANTI concernant la voirie.
<p>La séance est levée à 22 h 00 Fait et délibéré les jours mois et an susdit Signatures</p>	

FERRAG Kamel

HUGOT Yves

SPINELLE François

DEVILLAINE Joëlle

JOFFRIN Laurent

PIERRON Morgan

LECOMTE Franck

JAMBON Éric

DEVAUX Virginie

BUISSON Aurore

ARVIN-BEROD Nicolas